

Aubenas, le 10 juillet 2019

Madame, Monsieur, Chers parents,

L'émotion caractéristique d'une fin d'année scolaire va laisser place au temps du repos estival.

De nombreux élèves, étudiants, apprentis terminent leurs parcours au sein du Lycée Polyvalent Jules Froment pour poursuivre leurs études ou s'insérer dans la vie active ; c'est vers eux que je me tourne aujourd'hui, ils ont marqué, à leur manière, la vie de établissement. Nous nous ferons une joie de les retrouver lors de la remise des diplômes ou à d'autres occasions, ils seront toujours les bienvenus.

Cette année aura sollicité l'ensemble des équipes de l'établissement ; nous avons conduit concomitamment le déroulement habituel, préparé la mise en œuvre des réformes qui vont impacter notre établissement dans toute sa polyvalence dès la rentrée prochaine, finalisé les travaux immobiliers sur le LGT et la sécurisation des accès sur le LP et préparé les deux prochaines phases de travaux sur le LGT.

Les résultats aux examens, les témoignages des jeunes me font dire que nous avons su relever, à vos côtés, et avec conviction notre mission éducative. Les demandes de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur sont satisfaites pour la plupart ; cette 2^{ème} année de déploiement de *Parcoursup* nous a permis d'accroître notre expertise dans les stratégies à mener pour les promotions futures.

Si l'année écoulée offre de nombreuses satisfactions, son déroulement me conduit à nous interroger sur le paradoxe d'un calendrier extrêmement dense, étalé à un rythme soutenu face au nécessaire temps long de l'apprentissage et de l'éducation. René Char soulignait « *L'essentiel est sans cesse menacé par l'insignifiant* ». S'extraire du tourbillon n'est pas si simple et pourtant essentiel pour nous aider à définir ce qui éveille en nous le sentiment du sens et de la cohérence.

Ainsi, le thème de l'année scolaire 2019-20 sera *Prendre le Temps...*

... *Prendre le temps* pour écouter et se rendre disponible,

... *Prendre le temps* pour définir des choix d'orientation associés à la construction d'un projet de vie,

... *Prendre le temps* pour souligner l'enjeu personnel et social de l'intériorité comme une dimension essentielle de notre projet éducatif.

Je vous souhaite de profiter de ces semaines pour *prendre le temps* du ressourcement nécessaire. J'aurai plaisir à vous retrouver à la rentrée.

Salutations bienveillantes.

Le Chef d'Établissement,



Jean-Marie Vangout

COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2019-20 - Etudiants BTS

Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Organisation de la rentrée / Informations année scolaire 2019-2020
- Rentrée des internes (pour les internes seulement)
- Courier de l'APEL
- Modalités d'accès à Ecole Directe pour les nouveaux étudiants - les anciens conservent leurs identifiants de l'année dernière
- Brochure de la Mutuelle Saint Christophe (pour créer l'espace personnel sur le site internet)

SECURITE SOCIALE ETUDIANTE :

Rentrée 2019/2020...

- **Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur**, vous serez automatiquement affilié(e) à un régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre). **Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation**, mais profitez-en tout de même pour vous **créer un compte sur ameli.fr** (régime général), **MSA** (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial afin de bien percevoir vos futurs remboursements de frais de santé.

Si vous étiez déjà étudiant(e) en 2018/2019...

- **Si vous poursuivez vos études en 2019/2020** et que vous étiez inscrit(e) à une mutuelle étudiante (comme centre de gestion), **vous basculerez automatiquement vers un régime classique.**

Le régime étudiant de sécurité sociale disparaîtra au 31 août 2019. À cette date, tous les étudiants précédemment rattachés à une mutuelle étudiante pour leur sécurité sociale seront automatiquement rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation. Les mutuelles étudiantes, poursuivront, aux côtés de l'Assurance Maladie, leurs actions de prévention santé et continueront à proposer des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants.

BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Concerne uniquement les étudiants boursiers : chaque étudiant doit présenter, dès la rentrée scolaire, la notification conditionnelle au secrétariat de l'établissement, permettant ainsi de valider sa demande de bourse.

ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2019-2020

- ✓ **Retr e des  l ves/ tudiants** : mardi 3 septembre 2019,   8h.

La journ e d'int gration commune aux BTS1 et BTS2 se d roulera le vendredi 6 septembre. Au programme : activit  ludique n cessitant une tenue de sport/d tente et un pique-nique (  pr voir) avec des enseignants.
Fin des activit s vers 16 heures.

- **Reprise le jeudi 5 septembre selon l'emploi du temps communiqu .**

- 10 septembre-photo de classe selon ordre de passage communiqu .

- ✓ **Livres et fournitures** :

Les  tudiants doivent  tre en possession de leurs manuels (si disponibles) avant la rentr e. Liste disponible en page d'accueil du site internet.

Le jour de la rentr e, ils viennent avec de quoi  crire.

- ✓ **Emploi du temps** :

Il est remis le jour de la rentr e.

- ✓ **Carnet de bord & R glement int rieur** :

Ce document sera remis aux  tudiants le jour de la rentr e. Ils doivent le tenir en bon  tat et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez   prendre connaissance de diverses pages et les signer.

INFORMATIONS ANN E SCOLAIRE 2019-2020

Ouverture du lyc e :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 12h00 / 12h30 – 18h00

Mercredi : 7h30 – 12h00 / 13h00 – 17h00

Vendredi : 7h30 – 12h00 / 12h30 – 17h00

Ouverture de l'accueil administratif :

Les services administratifs sont ferm s, tous les jours, de 12h15   12h45.

Lundi, mardi et jeudi : 7h45 – 12h15 et 12h45 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h45 – 12h15 et 12h45 – 17h00

Certificats de scolarit  :

Deux certificats de scolarit  seront remis aux  tudiants   la pr -rentr e. Il n'en sera pas d livr  d'autres pendant l'ann e scolaire. Dans l'espace *EcoleDirecte*, vous pourrez acc der   ce document de mani re permanente

CALENDRIERS PREVISIONNELS DES PERIODES & SEMESTRES

BTS1 & BTS2	
Semestre 1	Semestre 2
Du 5/09/19 au 6/01/20	Du 07/01/20 au 5/05/2020

Stages en BTS1 :

- 14 au 19 octobre 2019
- 25 au 30 novembre 2019
- 20 au 25 janvier 2020
- 23 mars au 4 avril 2020
- 2 au 25 juin 2020

Stages en BTS2 :

- 30 septembre au 5 octobre 2019
- 18 au 30 novembre 2019
- 20 au 25 janvier 2020
- 23 mars au 4 avril 2020

o Date des vacances scolaires - année 2019-2020 (Académie de Grenoble - Zone A) :

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Toussaint : vendredi 18 octobre – lundi 4 novembre 2019
Noël : vendredi 20 décembre – lundi 6 janvier 2020
Hiver : vendredi 21 février – lundi 9 mars
Printemps : vendredi 17 avril – lundi 4 mai

En raison du Pont de l'Ascension, les étudiants n'auront pas cours le vendredi 22 mai 2020.
Reprise des cours lundi 25 mai, selon l'emploi du temps habituel.

NB : L'établissement sera fermé du 15 juillet au 22 août 2019

Aux étudiants, nous souhaitons de bonnes vacances.

Pour l'équipe éducative,
La Directrice-Adjointe.

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L organise la Bourse aux livres ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
 - ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides à toutes sortes de projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Jeudi 10 octobre 2019 à 19h sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

A cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, cher parent, de nos sentiments les meilleurs.

Aubenas, le 4 juillet 2019
Jaouad BENYACHOU, Président.